



## Vos administrés ont droit à une bonne complémentaire santé

Etre bien remboursé de leurs dépenses médicales est une préoccupation majeure de vos concitoyens. Pourtant, parmi les habitants de votre commune, certains ont une couverture santé minimum voire se privent d'une complémentaire pour des raisons financières. Vous avez aujourd'hui la possibilité de leur apporter une solution avec Modulango Municipalité, la complémentaire santé de votre commune.

### Quelles sont les attentes de vos concitoyens ?

1



Les frais de santé augmentent et la Sécurité sociale ne peut pas suivre. Trouver une solution pour être **correctement remboursé** des frais médicaux courants est une priorité pour les français.



La baisse du pouvoir d'achat entraîne certains foyers à devoir choisir entre frais de santé et autres dépenses courantes. Proposer une **complémentaire santé à un tarif attractif** permet de concilier couverture santé et pouvoir d'achat.



La complémentaire santé communale permet de se **simplifier la vie au quotidien** grâce au tiers-payant et à la présence d'un interlocuteur pour répondre à vos questions.

### 2 Quels sont les avantages d'une complémentaire santé communale pour les habitants ?



Vos administrés ont accès à une bonne complémentaire santé **couvrant les besoins de chacun**.



Ils bénéficient d'un **tarif avantageux** (tarif de groupe pour les habitants de la commune).



**L'offre est simple** et accessible à tous, sans questionnaire médical ni limite d'âge.

### 3 Quels sont les avantages pour la commune ?

3



**Pas d'investissement** financier pour la commune



La santé : une **action sociale** essentielle de la commune



**L'accompagnement** d'un conseiller AXA qui connaît bien la commune



### Une offre simple et modulable pour s'adapter à toutes les situations

**Modulango** c'est un socle avec 3 niveaux de garantie : Modulango 100%, Modulango 125% et Modulango 125% avec renfort Hospitalisation et Optique-Dentaire 2.

Des garanties qui couvrent les frais de santé essentiels : consultations, pharmacie, hospitalisation.



### Garantir un bon niveau de remboursement

- **Pour les dépenses courantes** : consultations chez les médecins généralistes ou spécialistes, médecine douce (ostéopathie, acupuncture, chiropractie), radiographies, médicaments...
- **Et les frais plus lourds** : prothèses dentaires dont implants, optique (verres et montures, lentilles même non prises en charge par la Sécurité sociale) et hospitalisation (chambre particulière, frais de séjour et de transport...)



### Un tarif avantageux qui préserve le pouvoir d'achat

**Les habitants bénéficient d'un tarif négocié** par leur commune.

Tous vos administrés peuvent y souscrire, sans questionnaire médical ni limite d'âge.

Les retraités et les travailleurs non salariés bénéficient d'une réduction de

**30% sur les cotisations**<sup>(1)</sup>. Avec AXA, la fidélité est reconnue : les remboursements augmentent avec le temps<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> -30% de réduction pour toute souscription d'un contrat santé

<sup>(2)</sup> Selon les clauses et conditions du contrat

## L'accompagnement d'un conseiller AXA de proximité.



Implanté dans la commune



Spécialiste de l'assurance des  
biens & des personnes



Disponible pour aider la mairie et  
l'accompagner dans la mise en place de  
la complémentaire santé communale